

Statistiques financières trimestrielles des entreprises, deuxième trimestre de 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 25 août 2020

Depuis janvier, la pandémie de COVID-19 a progressé à un rythme sans précédent sur toute la planète. Cela a poussé de nombreux pays à prendre des mesures draconiennes pour ralentir la propagation du virus. Ces mesures continuent d'avoir des répercussions sur l'économie mondiale.

Au cours du deuxième trimestre, le bénéfice net avant impôts des sociétés canadiennes a diminué de 8,0 % (ou -4,5 milliards de dollars) pour s'établir à 52,3 milliards de dollars. Les revenus d'exploitation ont diminué de 11,6 % pour se chiffrer à 940 milliards de dollars au cours du trimestre; la baisse a été amplifiée par les semaines de confinement qui ont été suivies par la reprise graduelle des activités.

Le bénéfice net avant impôts du secteur non financier diminue

Le bénéfice net avant impôts du secteur non financier a diminué de 20,0 % (ou -6,1 milliards de dollars) pour s'établir à 24,6 milliards de dollars au cours du deuxième trimestre en raison de la baisse des revenus observée dans plusieurs industries clés.

L'une des industries les plus touchées, celle du transport, des services postaux et de messageries ainsi que des activités de soutien au transport, a vu son bénéfice net avant impôts chuter de 3,9 milliards de dollars (-243,5 %). Ce recul est principalement attribuable à la baisse prononcée des revenus du transport aérien, la pandémie de COVID-19 ayant entraîné des restrictions frontalières et des mesures de quarantaine obligatoire pour les voyageurs étrangers. Selon les résultats de l'Enquête mensuelle sur l'aviation civile, les principaux transporteurs aériens canadiens ont enregistré une baisse d'une année à l'autre de 97,0 % et de 96,7 % des passagers sur des vols réguliers et d'affrètement pour les mois d'avril et de mai, respectivement, ce qui a réduit le nombre de passagers aériens pour le faire passer à un niveau jamais observé depuis des décennies.

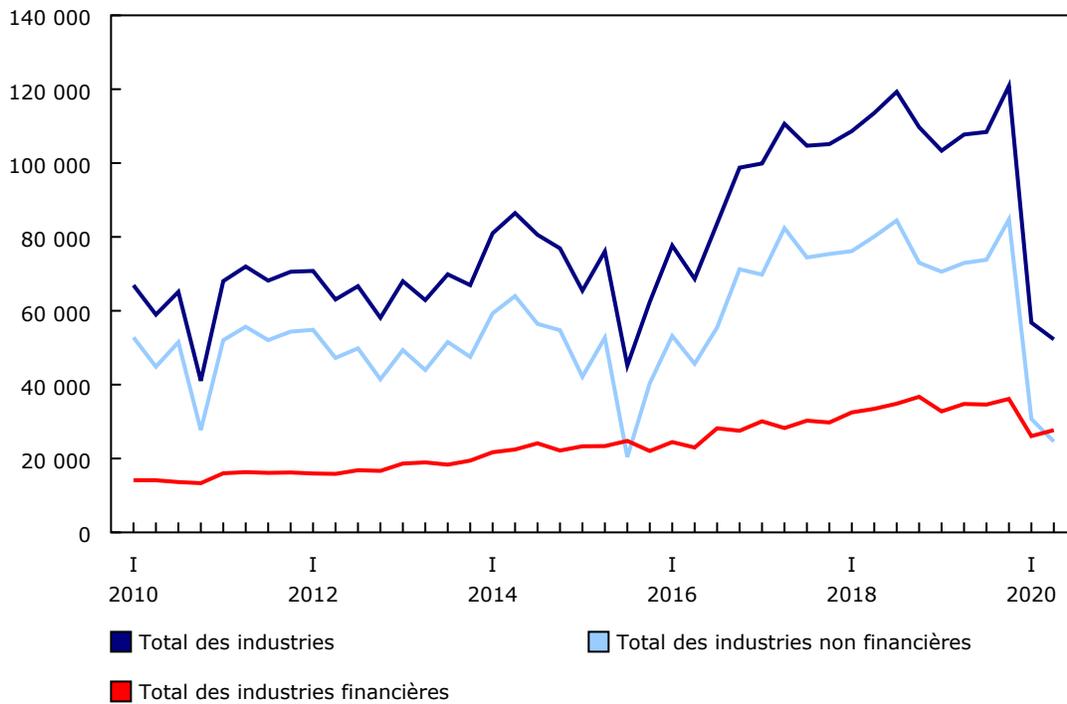
Le bénéfice net avant impôts de l'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz et des activités de soutien a affiché une perte de 9,2 milliards de dollars au cours du deuxième trimestre, après avoir enregistré une perte de 24,4 milliards de dollars au premier trimestre. Les revenus d'exploitation de cette industrie continuent d'être touchés par la baisse de la production et le recul des prix du pétrole.

Les dépenses de l'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz et des activités de soutien ont diminué au cours du deuxième trimestre en raison de la baisse des dépenses liées aux réévaluations d'actifs, la majorité de ces dépenses ayant été comptabilisées au premier trimestre de 2020.



Graphique 1 Bénéfice net avant impôts des sociétés (désaisonnalisé)

millions de dollars



Source(s) : Tableau 33-10-0226-01.

Le secteur du commerce de détail est durement touché par la COVID-19

Le bénéfice net avant impôts du secteur du commerce de détail a diminué de 4,0 milliards de dollars (-67,7 %) au cours du deuxième trimestre. Les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles ont enregistré la baisse la plus marquée (-2,2 milliards de dollars ou -121,7 %), qui s'explique en partie par la diminution des ventes de véhicules automobiles.

Les magasins de vêtements, les magasins d'articles de sport, les grands magasins et les magasins de marchandises diverses ont aussi affiché des baisses (-1,1 milliard de dollars ou -108,4 %) en raison du repli des ventes lié aux restrictions découlant de la COVID-19. Les ventes en ligne n'ont pas augmenté suffisamment pour contrebalancer la baisse des ventes des magasins traditionnels.

Le secteur de la fabrication enregistre une baisse de son bénéfice net sous l'effet de la réduction ou des arrêts complets des activités des usines

Le bénéfice net avant impôts du secteur de la fabrication a diminué de 1,3 milliard de dollars (-19,3 %) au cours du deuxième trimestre, bon nombre d'usines ayant réduit leurs activités ou ayant fermé pour ralentir la propagation de la COVID-19 ou, dans certains cas, en raison de la baisse de la demande.

La fabrication de vêtements, de textiles et de produits en cuir ainsi que la fabrication de meubles et autres sous-secteurs de la fabrication a enregistré la baisse la plus marquée (-975 millions de dollars ou -68,6 %). Ce recul est principalement attribuable aux entreprises qui ont exercé leurs activités selon une capacité limitée, de nombreux magasins de détail étant demeurés fermés pendant le mois d'avril.

Le bénéfice net avant impôts de la fabrication de produits aérospatiaux, de matériel ferroviaire, de navires et d'autres types de matériel de transport a enregistré une baisse de 616,0 millions de dollars (ou -92,6 %) sous l'effet du recul des niveaux de production et de livraison enregistrés par les fabricants de produits aéronautiques.

Ces diminutions du bénéfice net avant impôts du secteur de la fabrication ont été partiellement contrebalancées par l'augmentation de 1,1 milliard de dollars (+177,4 %) observée dans l'industrie de la fabrication de produits en bois et de la fabrication de papier, qui a été principalement attribuable à la hausse des ventes de bois d'œuvre.

Le bénéfice net avant impôts du secteur bancaire est touché par la COVID-19

Le bénéfice net avant impôts du secteur financier a augmenté de 6,2 % (ou +1,6 milliard de dollars) pour atteindre 27,7 milliards de dollars au cours du deuxième trimestre.

Malgré la hausse observée dans l'ensemble du secteur financier, le bénéfice net avant impôts des activités bancaires et autres activités d'intermédiation financière par le biais de dépôts a diminué de 42,0 % (ou -4,2 milliards de dollars) pour s'établir à 5,8 milliards de dollars au cours du deuxième trimestre en raison d'importantes provisions pour pertes sur prêts et de baisses de revenus.

Les provisions pour prêts en difficulté ont continué d'augmenter au cours du trimestre en raison de la COVID-19, entre autres, mais aussi en raison des pressions soutenues sur les prix du pétrole et de la longue période de faibles taux d'intérêt.

Toutefois, les banques canadiennes avaient enregistré une légère hausse du nombre de prêts consentis aux sociétés du secteur du pétrole et du gaz pendant plusieurs trimestres. Les prêts aux entreprises ont aussi augmenté au cours du deuxième trimestre en raison des difficultés entourant l'accès aux marchés des titres d'emprunt.

Le bénéfice net avant impôts des industries productrices de biens et des valeurs mobilières ainsi que des industries des assurances a progressé, ce qui a contrebalancé la baisse enregistrée dans le secteur bancaire.

Un examen plus approfondi : Les répercussions de la COVID-19 sur l'industrie des arts, des divertissements et des loisirs ainsi que des services d'hébergement et de restauration

La pandémie de COVID-19 a eu de profondes répercussions sur les marchés financiers et du travail partout dans le monde. Au Canada, les fermetures de frontières et les restrictions en matière de santé publique ont eu d'importantes répercussions sur la santé financière des sociétés canadiennes.

En particulier, l'industrie des arts, des divertissements et des loisirs ainsi que des services d'hébergement et de restauration a été parmi les plus touchées par la pandémie de COVID-19. Les données du Relevé trimestriel des états financiers, de même que les données sur les voyages, l'emploi et la situation des entreprises mettent en évidence l'ampleur des répercussions.

Au cours du deuxième trimestre de 2020, le bénéfice net avant impôts de l'industrie des arts, des divertissements et des loisirs ainsi que des services d'hébergement et de restauration, qui représente environ 2,5 % des revenus totaux des sociétés canadiennes, a diminué de 173,9 %, passant de 2,2 milliards de dollars au premier trimestre à une perte de 1,6 milliard de dollars au deuxième trimestre.

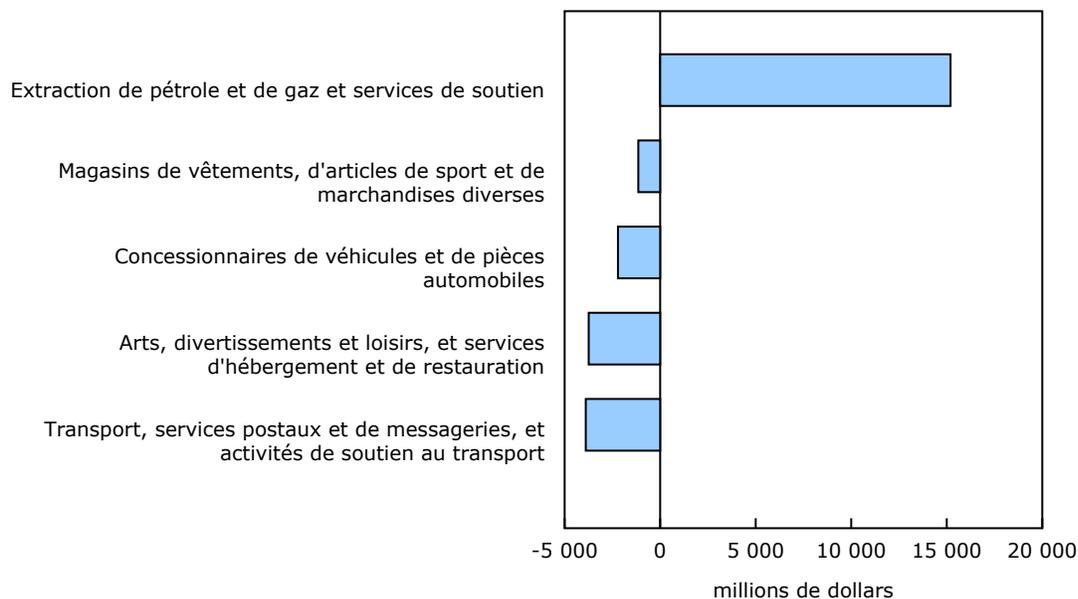
Cette industrie a enregistré une baisse de 22,1 % de ses revenus d'exploitation et un recul de 11,4 % de ses dépenses d'exploitation. Les restrictions en matière de voyages et les mesures de distanciation physique ont touché directement la santé financière des entreprises de l'industrie.

Le total des dépenses non désaisonnalisées de cette industrie a diminué de 10,6 %, en particulier les dépenses relatives aux salaires et traitements de la main-d'œuvre (-11,0 %), en raison du grand nombre d'employeurs qui ont dû réduire considérablement leurs activités ou les cesser, ce qui a entraîné d'importantes mises en congé et mises

à pied d'employés. Selon les résultats de l'Enquête sur la population active, au cours des mois d'avril, de mai et de juin, le secteur des services d'hébergement et de restauration a enregistré la baisse la plus prononcée (-38,6 %) de l'emploi pour le deuxième trimestre.

Au moment où l'économie amorce sa relance, les changements dans les comportements des consommateurs exercent une pression à la baisse supplémentaire sur les bénéfices d'exploitation et les résultats nets des entreprises (c.-à-d. le bénéfice net avant impôts), sous l'effet du coronavirus qui continue de poser des risques pour la santé et de la confiance des consommateurs qui s'effrite. En fait, une étude de Statistique Canada ([Inquiétudes par rapport à la reprise des activités au Canada](#)) a démontré que les deux tiers (66 %) des répondants étaient « très préoccupés » par les risques pour la santé associés aux spectacles, festivals, films ou événements sportifs, et que 38 % étaient aussi « très préoccupés » d'aller dans les restaurants ou dans les bars.

Graphique 2 Variation des bénéfices ou pertes avant impôts sur le revenu des principales industries non financières



Note(s) : Les bénéfices ou pertes avant impôts sur le revenu sont désaisonnalisés.

Source(s) : Tableau 33-10-0226-01.

Note aux lecteurs

Les statistiques trimestrielles sur le bénéfice net avant impôts qui figurent dans le présent communiqué sont désaisonnalisées et exprimées en dollars courants, à moins d'indications contraires.

Pour obtenir des renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les statistiques financières trimestrielles des entreprises sont fondées sur une enquête-échantillon et représentent les activités de toutes les sociétés au Canada, à l'exclusion des sociétés gouvernementales et des sociétés sans but lucratif. L'enquête permet de recueillir des données sur les bilans, les états de revenus et d'autres renseignements auprès des entreprises.

Une entreprise peut être une société unique ou un regroupement de sociétés sous une même propriété ou un même contrôle et pour laquelle des états financiers consolidés sont produits.

Changements apportés à l'enquête

Les changements suivants ont été apportés à l'enquête à partir du premier trimestre de 2020 :

1. Du nouveau contenu a été intégré au premier trimestre afin d'harmoniser l'enquête aux nouvelles normes comptables adoptées par les sociétés à partir de 2011
2. De nouvelles ventilations industrielles, qui permettent une meilleure granularité dans la diffusion des données, ont été mises en place. Par conséquent, certains regroupements industriels ont été fusionnés, d'autres ont été scindés et certains n'ont fait l'objet d'aucun changement.
3. L'échantillon de l'enquête a été modifié pour tenir compte des nouvelles ventilations industrielles. Cependant, un chevauchement maximal de l'échantillon avec l'échantillon précédent a été appliqué.
4. Une stratégie d'imputation plus automatisée a été mise en œuvre pour simplifier le processus et réduire les interventions manuelles.

Changement d'approche pour l'analyse

Jusqu'au quatrième trimestre de 2019, le Relevé trimestriel des états financiers (RTEF) portait principalement sur les bénéfices et les pertes d'exploitation dans le but de suivre la performance financière des entreprises. Les bénéfices d'exploitation sont les bénéfices générés par les activités de base de l'entreprise et sont la différence entre les revenus d'exploitation et les dépenses d'exploitation.

Jusqu'au quatrième trimestre de 2019, le contenu du RTEF ne faisait pas de distinction entre les revenus d'exploitation et les dépenses. Pour calculer le bénéfice d'exploitation d'une entreprise, des renseignements supplémentaires sur les dépenses, plus particulièrement le coût des marchandises vendues (CMV), ont été recueillis et intégrés au calcul.

Au fil du temps, le taux de réponse pour la variable CVM a diminué. De plus, les comptes utilisés par les industries financières et non financières étaient différents en raison de la nature de leurs activités, certaines entreprises ne déclarant plus de bénéfices d'exploitation dans leurs états financiers.

Les changements apportés aux normes comptables en 2006 (nouvelles normes relatives aux instruments financiers) et en 2011 (Normes internationales d'information financière) comprenaient l'ajout des gains et des pertes dans les réévaluations d'actifs, ce qui a compliqué davantage le calcul des bénéfices d'exploitation.

Le fait de demander aux répondants de déclarer les catégories de revenus et de dépenses ainsi que d'effectuer une ventilation des montants d'exploitation et des montants hors exploitation au sein de ces deux catégories aurait alourdi le fardeau de réponse.

Comme le RTEF est un programme à l'échelle de l'économie, un certain degré de comparabilité est nécessaire dans les concepts utilisés pour évaluer la performance financière des entreprises et des industries.

Pour surmonter certaines difficultés de comparabilité en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation et pour éviter un fardeau de réponse accru, à partir du premier trimestre de 2020, l'analyse du RTEF portera sur le bénéfice net avant impôts plutôt que sur le bénéfice d'exploitation. Cette façon de procéder permettra de mieux évaluer la performance financière des entreprises. Le bénéfice net avant impôts est le bénéfice généré par les activités de base de l'entreprise.

Le bénéfice net avant impôts est fondé sur une mesure plus inclusive, et ses calculs sont plus normalisés pour les entreprises et les industries.

Révisions, étalonnage et extrapolation rétroactive

La publication du RTEF au deuxième trimestre de 2020 comprend des estimations révisées à partir du premier trimestre de 2020.

Des efforts sont déployés pour procéder à une extrapolation rétroactive de ces données jusqu'au premier trimestre de 2010, afin que de meilleures comparaisons historiques puissent être effectuées. Cependant, comme plus d'un cycle de collecte doit être réalisé au moyen du nouveau contenu avant de pouvoir commencer cet exercice, les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils effectuent des comparaisons historiques.

On s'attend à ce que le travail d'extrapolation rétroactive soit achevé à la fin de 2021 et que les résultats soient publiés au même moment.

Des révisions plus importantes qu'à l'habitude peuvent être anticipées à l'avenir, car les révisions trimestrielles, l'étalonnage annuel, l'extrapolation rétroactive et les nouvelles données d'enquête des répondants qui ont été recueillies seront incorporés afin d'améliorer la qualité des données et d'intégrer les données les plus à jour.

Le portail des statistiques sur le rendement des entreprises et appartenance

[Le portail des statistiques sur le rendement des entreprises et appartenance](#), accessible sous l'onglet Sujets de notre site Web, fournit aux utilisateurs un point d'accès unique à une grande variété de renseignements relatifs au rendement des entreprises et appartenance au Canada.

Prochaine diffusion

Les données du troisième trimestre de 2020 sur les statistiques financières des entreprises seront diffusées le 20 novembre.

Tableaux disponibles : [33-10-0224-01](#) à [33-10-0227-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2501](#).

Les données consolidées des bilans et des états des résultats des sociétés canadiennes sont maintenant accessibles.

Les données du Relevé trimestriel des états financiers sont également accessibles.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).